

LES JOURS DE **LANS**

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE • **PRINTEMPS 2025**

n°40



SOMMAIRE

P. 03

LANS EN IMAGES

P. 04

ENFANCE & JEUNESSE

P. 05

CULTURE

P. 06

TOURISME

P. 07

ENVIRONNEMENT

P. 08

MAIRIE

P. 09

MAIRIE

P. 10

ÉTAT CIVIL

P. 11

TRIBUNE POLITIQUE
& INFOS PRATIQUES



MAIRIE-LANSENERCORS.FR

[COMMUNEDELANSENERCORS](https://www.facebook.com/COMMUNEDELANSENERCORS)

INSCRIVEZ-VOUS
À LA LETTRE
D'INFORMATION



Lans-en-Vercors est labellisée



Lans-en-Vercors est jumelée avec



© Mairie de Lans-en-Vercors

ÉDITO

Dans un monde qui n'a plus été aussi incertain depuis des décennies, nous ne trouvons pas la force de créer une unité nationale. Ces errements contraignent énormément les citoyens mais aussi nos collectivités dans leur vie quotidienne, tant elles sont dépendantes du budget de l'État. Néanmoins, les chutes de neige de la fin d'année ont pu donner le sourire à de nombreux visiteurs et habitants, une fois les déneigements effectués, et ouvrir une parenthèse d'insouciance et de paysages que la neige a magnifiés. Comme j'ai coutume de le dire, c'est un peu la raison d'être de notre commune qui a obtenu son statut de station classée de tourisme, et qui grâce aux travaux de toutes les équipes communales, de l'office de tourisme et des socio-professionnels, rejoint les 500 autres heureux lauréats. Ces sourires, ces amitiés entre les peuples, nécessaires en ces temps troublés se traduisent aussi par le petit mot que nous offre Joe, le maire de Saint Donat, en attendant la venue du conseil municipal des jeunes en mai.



© Mairie de Saint-Donat

Depuis 1989, ce jumelage nous enrichit mutuellement. Le lien précieux entre Lans-en-Vercors et Saint-Donat est une source inestimable de partage et d'amitié. À l'occasion du 150^e anniversaire de notre municipalité, nous avons souhaité redynamiser ce jumelage et renforcer encore davantage les liens qui nous unissent. Chaque année, nous nous efforçons de faire vivre ce jumelage à travers des visites, des échanges ou des projets communs. Saint-Donat vous attend avec enthousiasme. Si vous souhaitez découvrir notre village, contactez l'hôtel de ville. Nous serons ravis de vous accueillir et de partager des souvenirs ensemble ! En terminant, notre Conseil Jeunesse Municipal a hâte de vous rendre visite en mai et de revenir avec des souvenirs pour la vie !



© Christian Gianese

1



© La passerelle

2



© Brice Veyrat

3

1. Les enfants du conseil jeunesse municipal de Saint-Donat ont mené une opération de collecte de fonds pour financer leur voyage à Lans-En-Vercors.
2. Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs municipal La Passerelle ont pu bénéficier de nombreuses activités pendant les vacances d'hiver, dont une visite à la magie des automates.
3. Le 36^e festival Jeunes Bobines a eu lieu du 26 février au 4 mars 2025. Les spectateurs sont venus en nombre pour profiter des activités et des séances de cinéma proposées au Cairn et à la médiathèque. Une belle réussite cette année encore !



CITOYENNETÉ ET JUMELAGE POUR LE CMJ

Vous les avez vus à la buvette du Carnaval début mars déguisés en « Paillettes et Disco », vous les verrez à la grande matinée éco-citoyenne le 10 mai. Au programme : ramassage des déchets, écovillage avec les associations de développement durable et vide-greniers (sur inscription), de 9h à 15h avec buvette et petite restauration ! Entre temps, les « plus âgés » organisent une excursion citoyenne à Strasbourg pour visiter le Parlement Européen et découvrir la ville. Cerise sur le gâteau : tous se préparent à accueillir les jeunes donatiens : hébergement, restauration, activités, rencontres, visites... les idées fusent aux réunions du mardi soir ! Combien de temps pour tout organiser ? 3 mois ! Ensuite on parlera « année anniversaire à Lans », « jumelage avec Trévou-Tréguignec », pas de répit ! ■

LE CMJ S'AGRANDIT : CMJ + CME

Le CMJ compte à présent 14 jeunes. Faire 2 groupes était devenu une évidence : les « moins grands » (CM1-CM2) et « les plus grands » (6^{ème}-2^{nde}). Ils peuvent mieux s'exprimer et proposer leurs propres projets au lieu de se joindre à ceux des autres. Le tout avec des temps en commun pour garder le lien ! ■



© Unsplash.com

UN INVESTISSEMENT ÉDUCATIF EXEMPLAIRE À LANS

En Isère, selon les derniers chiffres fournis par la Préfecture, le coût moyen de la scolarité d'un élève en maternelle est de 1810 € et de 698 € en élémentaire. À Lans, ces chiffres sont nettement plus élevés : 2430 € en maternelle et 1810 € en élémentaire.

Ces coûts incluent des frais supportés par l'ensemble des communes : bâtiment (eau, électricité, personnel d'entretien), restauration, équipe pédagogique dans les classes (ATSEM), ainsi que les fournitures scolaires. L'écart entre la commune de Lans et la moyenne départementale s'explique par la volonté de soutenir les projets pédagogiques des enseignants, comme les classes de découverte, les sorties scolaires et les cycles d'apprentissage (piscine et ski). La commune va également au-delà des obligations réglementaires pour l'équipe pédagogique en maternelle, la restauration scolaire et les taux d'encadrement de la pause méridienne. ■

FINIE L'ÉCOLE POUR PATRICIA



© La passerelle

Patricia REY a quitté les bancs de l'école pour une retraite bien méritée. Animatrice puis ATSEM depuis de nombreuses années, elle a vu passer des générations d'enfants ! Merci pour toutes ces années au sein de la collectivité.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI ADAPTÉ

Cette année, c'est à Tignes que nous allons retrouver la section sport adapté du ski club de Lans. Sur les 8 membres de l'équipe de France, 3 viennent de notre ski club préféré : Mélanie, Ange et Antoine. L'an dernier en Pologne, les titres ont été nombreux : Championne du Monde pour Mélanie, Champion du Monde pour Ange et Vice-Champion du Monde pour Antoine. Vous voulez aller les soutenir ? Rendez-vous à Tignes du 30 mars au 5 avril ! On espère que le comité d'organisation des Jeux Paralympiques de 2030 prendra la décision d'intégrer le sport adapté, ces champions ont toute leur place ! ■



© C.D.S.A.

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE

**FOU
HISTOIRE**

Fou d'histoire, 10 Fous et Folles d'histoire explorent le passé pour comprendre le présent, un documentaire de Xavier Mauduit, éd. Armand Colin-France Culture, 2024

Quand on parle de l'histoire avec un grand H, en quoi cela nous concerne-t-il personnellement ? Voici une approche de l'Histoire racontée par des "gens connus", auteurs, artistes, qui en parlent simplement, juste pour le bonheur de partager et de transmettre. Original, concret, sensible, passionnant !



Les enfants du solstice, une bande dessinée de Marianne Alexandre, éd. Dargaud, 2023

Sur Gaïa, rien ne peut changer. Les garçons sont formés à la guerre, les filles deviennent prêtresses. Ambre et Léto, deux amis, ont décidé de bousculer l'ordre et donc leur destin. Une BD ado engagée, mêlant science-fiction et mythologie, qui interroge sur l'identité de genre et le poids des traditions. ■

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE DU CAIRN !



Deux agents, arrivés fin janvier, œuvreront temporairement au Cairn. Bastien Mathis

remplace Léa Payen (en disponibilité pour quelques mois) sur les missions de création graphique pour le Cairn, la mairie de Lans en Vercors et la Régie des remontées mécaniques. Youen Escande prend le relais de Camille Stice (en congé maternité) sur les missions de médiation culturelle et de communication. Bienvenue à eux ! ■

RETOURS SUR LA 36^E ÉDITION DU FESTIVAL JEUNES BOBINES



Un festival ancré sur le Vercors qui défend une ligne éditoriale forte : un événement festif pour les familles, une programmation de films et animations, un événement coconstruit avec des partenariats locaux, un temps fort pour les résidents comme les touristes.

Cette année a été marquée par un changement important quant à la période choisie pour le festival Jeunes Bobines, historiquement à Noël, il a été décalé aux vacances d'hiver. Les objectifs étaient nombreux : participer à la démarche flocon vert en s'engageant aux côtés des stations de ski avec des propositions complémentaires, favoriser la venue d'intervenants, accueillir les structures du territoire, augmenter la fréquentation, simplifier l'organisation.

Un bilan très positif avec une fréquentation qui avoisine les 5000 spectateurs (3800 l'édition précédente) et des retours enthousiasmants du public. Merci à tous de votre présence et votre confiance ! ■

1^{ÈRE} ÉDITION DU FESTIVAL VOYAGES EN SCÈNE EN MAI

Le festival Voyages en scène, qui se déroulera du 16 au 18 mai, se prépare et le programme complet sera bientôt disponible. Vous pourrez profiter de nombreux spectacles, lectures, animations, rencontres, expositions. Le festival se déroulera au sein du Cairn mais aussi en hors les murs, notamment au parking de l'aigle où le chapiteau des Ogres de Barback sera installé.

Ne manquez pas le concert Pitt'Ocha pour lequel nous avons rajouté deux représentations supplémentaires le dimanche, les spectacles « Bleu Nuit » de la compagnie Conte en Ombres et « l'Idole des Houles » de La Toute Petite Compagnie, qui vous inviteront à voyager dans des univers magiques. La médiathèque intercommunale et l'office de tourisme intercommunal, partenaires incontournables du Cairn, vous proposeront également des animations familiales et l'école de musique intercommunale interprétera le répertoire des Ogres de Barback.

A bientôt ! ■

PARTOUT DE BONNES PRATIQUES !

À Lans, la diversité des activités en montagne attire de nombreux randonneurs, vététistes et amoureux de la nature.



@ Unsplash.com

Sur les sentiers, il est essentiel de respecter certaines règles de savoir-vivre. Les randonneurs doivent céder le passage aux vététistes qui ont besoin de plus d'espace pour leur sécurité. Les cyclistes doivent également ralentir et être attentifs à ceux qui les entourent. Dans les 2 cas, rester sur le chemin est un impératif pour préserver la faune et la flore.

Pour stationner, il est obligatoire de respecter les zones prévues afin de ne pas bloquer la chaussée, les accès ou les barrières forestières, pour permettre le passage des engins de secours ou de déneigement. Le stationnement sauvage nuit à la sécurité de tous et peut endommager un environnement fragile. Utilisez les parkings signalés pour garantir une circulation fluide et limiter les impacts sur la nature. Non, les bords de route ne sont pas des parkings...

Ces pratiques permettent de préserver la beauté de notre commune, tout en assurant la sécurité de chacun. Randonner, pédaler, conduire en montagne, c'est aussi savoir partager l'espace et changer de destination lorsqu'il n'y a plus de place sur le parking ! ■

60 BOUGIES À SOUFFLER : 50 POUR LA STATION, 10 POUR LE CAIRN

Cette année, la commune est heureuse de fêter 2 anniversaires significatifs dans la vie des lantiers et des vacanciers. Un seul évènement pour ces 2 entités, car à Lans, le sport et la culture sont toujours liés. C'est l'occasion de rapprocher la station de ski avec le Cairn, le ski club avec la médiathèque, l'ESF avec les associations, les écoles avec l'office de tourisme, la Passerelle avec les commerçants. Et qui pourra orchestrer tout ça ? La mairie bien sûr ! En tant que citoyen de Lans, vous pouvez rejoindre cette petite bande et vous investir dans les festivités à venir : Rendez-vous le 25 mars à 20h au Cairn !

◆ *Dès aujourd'hui, partagez vos photos, vos souvenirs, vos anecdotes et bloquez dans vos agendas le week-end du 20 et 21 décembre 2025 ! ■*

UNE GESTION INTERCOMMUNALE POUR LE VTT !

Depuis cet hiver, le VTT a pris une autre dimension : le travail des commissions des différents villages porte ses fruits à l'échelle intercommunale. C'est à présent une gouvernance CCMV qui va coordonner l'offre vélo du territoire. Un plan sur 3 ans a été présenté au comité directeur « VTT et Vélo Loisir Vercors » le 22 janvier dernier. Un budget d'investissement de 224 000 € et un budget de fonctionnement annuel de 70 000 € sont programmés sur les 3 prochaines années, grâce au soutien des communes, de la Région et de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires. L'objectif est de consolider l'offre VTT pour faire du Vercors une destination vélo. Plusieurs itinéraires par commune seront balisés en 2025, pour le bonheur de tous les pratiquants. ■



@ Unsplash.com

UN HIVER BLANC, QUI A RAVI PETITS ET GRANDS

La neige nous a embarqués dès le premier jour des vacances de Noël. Bien qu'elle ait compliqué la vie de chacun, elle a transformé le village et a permis un démarrage en fanfare de la saison hivernale. Les vacances de Noël ont été exceptionnelles, et si le mois de janvier a été plus calme les vacances d'hiver ont été à la hauteur des années précédentes. Les pistes des domaines alpins et nordiques ont permis à chacun d'améliorer sa technique, grâce aux bons conseils de l'ESF. Les animations proposées par l'office de tourisme intercommunal ont rencontré un franc succès, notamment les nouvelles soirées colorées à la station avec les très attendues descentes aux flambeaux, où même les enfants ont pu participer ! La collaboration entre tous les services a permis, encore une fois, de donner la plus belle image du territoire. ■

N'ALLUMEZ PAS LE FEU !

Le brûlage à l'air libre, c'est NON !
Apportez vos déchets verts à la déchetterie où ils seront valorisés au lieu d'être source de pollution.

LEKO : STOP AUX DÉCHETS AU SOL

Agréé par l'État, l'éco-organisme Léko assure une mission d'intérêt général de prévention et de gestion des déchets d'emballages ménagers et des papiers graphiques en France. Sur le principe du « pollueur-payeur », grâce aux contributions des entreprises adhérentes, LEKO accompagne la collectivité grâce à des financements (3,5€ / an / habitant) permettant d'investir dans des solutions pour réduire la quantité de déchets laissés au sol. Ainsi, des expérimentations et des investissements vont pouvoir être conduits : réduction et réorganisation des poubelles de rue pour faciliter le tri, qui seront présentées à l'occasion de la journée écocitoyenne du 10 mai, kit tri mobile plus efficient pour les événements, travail avec les forains du marché, gestion des déchets verts au cimetière... Un pas de plus vers l'objectif zéro déchet sauvage en 2030 ! ■

UN PETIT NOUVEAU DANS LA FAMILLE



Dans la famille tri des déchets, je demande le composteur grutable !
Caractéristiques : il ne prend pas de place et peut-être vidé souvent. Il peut accueillir tous les résidus alimentaires : épluchures, restes de repas (pouvant inclure de la viande ou du poisson cuit), le café et le thé (en sachet, filtre, vrac, marc) et même les aliments périmés sans emballage.
À Lans, il se situe derrière la mairie et peut être utilisé par tous.
À vous de jouer ! ■

ALCOME : STOP AUX MÉGOTS

Cet éco-organisme assure le soutien au nettoyage des mégots auprès des collectivités. En contrepartie, les collectivités doivent chaque année partager leurs principales actions en matière de prévention et de nettoyage dans les espaces publics. À Lans, cela se traduit par l'installation des cendriers de rue et l'organisation de la journée éco-citoyenne.
Objectif : zéro mégot jeté au sol en 2030. ■

LA LUTTE S'ORGANISE

Elles sont partout, elles envahissent tout sur leur passage, ne laissent pas la place aux bienfaitrices, et pourtant elles sont bien terrestres... Elles ont des noms qui font voyager mais ne vous laissez pas bernier par ces envahisseuses. Elles s'appellent Bunias d'Orient, Datura Stramoine, Souchet Comestible, Cuscute des champs ou encore Ambrosie. Contre elles, continuons d'organiser la lutte !

♦ *Tous les conseils sont à retrouver sur le site de la mairie rubrique : mon-quotidien/environnement/lutte-contre-les-plantes-envahissantes. ■*

INSECTE VOLANT INDÉSIRABLE IDENTIFIÉ



Cet VII, plus connu sous le nom de frelon asiatique, constitue toujours un véritable fléau pour l'ensemble de la biodiversité. Depuis 2024, la CCMV et le Département ont conventionné avec le Groupement de Défense Sanitaire afin d'accompagner les apiculteurs dans la lutte contre le frelon asiatique. La campagne de piégeage des reines fondatrices va démarrer ce printemps, et l'intervention de professionnels pour détruire les nids secondaires sera prise en charge par la CCMV et le Département.

♦ *Apiculteurs et particuliers, signalez dès à présent les nids observés : www.frelonsasiatiques.fr ■*

UN PROJET TOUJOURS PRIORITAIRE

La rénovation du bâtiment nord de l'école reste le projet majeur de la collectivité.

La rénovation énergétique et thermique du bâtiment et son réaménagement doivent faire face à de nombreuses difficultés techniques, administratives et juridiques. Les résoudre demande du temps, de la compréhension et l'engagement de tous les acteurs.

La substitution de la maîtrise d'œuvre étant finalisée, ce projet d'envergure peut reprendre son cours et espérer démarrer avant l'été. ■

BATIWATT POUR MIEUX CONSOMMER

La commune a renouvelé la convention avec Territoire d'Énergie 38 pour 3 ans, afin d'optimiser la consommation énergétique des bâtiments. Les missions de BATIWATT sont centrées autour de 5 axes : état des lieux, identification des économies, accompagnement pendant et après travaux et assistance aux obligations réglementaires. Chaque année, un accompagnement adapté aux attentes de la commune sera défini pour cibler les besoins et les actions à conduire. ■



© Freeptik

FEUX DE FORÊT : UNE PRÉVENTION AUX ENJEUX MULTIPLES

Les feux de forêts se déclarent principalement à cause de la sécheresse, du manque d'eau que subissent les végétaux et de la forte fréquentation des espaces boisés en toutes saisons. Voici les précautions à prendre en forêt ou à proximité immédiate : ne pas faire de feu ni de barbecue aux abords des forêts, pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture, pas de travaux source d'étincelles les jours de risque d'incendie, pas de combustible entreposé contre la maison (bois, fuel, butane).

À Lans, pour préserver les forêts, des barrières forestières ont été posées. Elles permettent de sauvegarder les espaces naturels, de garantir la tranquillité et la sécurité des promeneurs, de protéger la biodiversité, de faciliter l'exploitation forestière mais aussi de minimiser le risque d'incendie.

♦ *Vous êtes témoin d'un départ de feu, appelez le 18 ou le 112 et localisez-vous !* ■



© Guy Charron

MODIFICATION N°2 DU PLUI-H : LES CHANGEMENTS POUR LA COMMUNE

Lancé en mars 2024, le dossier de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et son volet Habitat (PLUI-H) a fait l'objet d'une enquête publique du 8 juin au 9 juillet 2024. Il a été approuvé par le Conseil communautaire le 24 janvier dernier. Cette modification permet de mieux appréhender le développement du territoire, de préserver les espaces agricoles et naturels, de favoriser les mobilités douces, de préserver le paysage et le patrimoine du Vercors.

À Lans, cela se traduit par une correction de l'inventaire des bâtiments patrimoniaux, un déclassement de zones urbaines situées en zone humide, une modification de l'emprise d'un emplacement réservé pour sécuriser le carrefour le long de la RD531, la création d'un emplacement réservé pour une promenade le long du Furon et l'identification d'un bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination. ■

DÉNEIGEMENT : MERCY !

La commune tient à souligner la qualité du travail réalisé cet hiver des conditions difficiles, par les différents services.

LE DÉNEIGEMENT NE S'IMPROVISE PAS

En hiver, lors des chutes de neige, les services municipaux veillent à rendre praticables, en priorité, les voies et bâtiments publics, les parkings et les trottoirs. 8 agents sont présents pour déneiger les 40 km de voirie communale et la commune dispose de 6 engins (chasse-neiges, fraises à neige, tractopelle, etc.), pour intervenir selon les besoins. Certains secteurs sont quant à eux déneigés par 5 entreprises mandatées par la commune. Pour faciliter le passage des engins, il est impératif d'élaguer à l'automne les arbres qui dépassent sur la voie publique, de stationner ailleurs que sur la voie publique et d'être équipé de chaînes ou de pneus neige. Le salage n'est pas automatique : il est effectué seulement entre 0° et 8°C et en priorité sur les terrains dangereux. Merci de respecter le travail de ces agents qui œuvrent pour la sécurité de tous. ■

OÙ TROUVER LES INFOS DE LA MAIRIE ?



Plusieurs outils de communication sont mis à la disposition des habitants pour trouver réponse à leurs questions : le site internet pour les informations permanentes, le bulletin municipal avec une parution trimestrielle, la newsletter pour une information mensuelle, la page Facebook avec des publications hebdomadaires et l'application Illiwap pour celles en temps réel. Et bien mieux que des écrans, vous pouvez consulter nos agents à l'accueil de la mairie de Lans ! ■

TAILLE DES HAIES, PAS AVANT AOÛT

Depuis mi-mars, la saison de nidification a commencé. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.

◆ Plus d'infos : www.notre-environnement.gouv.fr ■

CHANGEMENT D'ADRESSE : J'INFORME

Vous avez changé d'adresse ? Vous devez informer l'ensemble des structures et vos fournisseurs de cette modification, en utilisant le site national accessible depuis service-public.fr mais aussi directement auprès de certaines entités : Véolia eau, téléphone, ordures ménagères, etc. Pour ce dernier, c'est à la CCMV que vous devez envoyer vos nouvelles coordonnées, directement sur : www.vercors.org/fr/dechets/redevance-ordures-menageres/ menu déroulant « J'ai changé de situation ». Allez-y dès aujourd'hui ! ■

DES VÉLOS BIEN GAR(D)ÉS



En février, une consigne à vélo sécurisée a été installée à l'office de tourisme. Avec un simple abonnement, vous pouvez protéger vos vélos des intempéries et du vandalisme pendant que vous descendez en bus à Grenoble. Pour favoriser le développement de la pratique du vélo sur la commune, des arceaux ont aussi été installés sur les sites touristiques : parking de la Sierre pour vous rendre aux Ramées, site de la Combe Oursière pour tremper les pieds dans l'eau, parking de l'école d'escalade pour se hisser en haut des voies et bien d'autres encore... Plus d'excuse, la voiture reste au garage ! ■

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Le recensement est un outil clé pour la collectivité. En effet, de ces chiffres découle, entre autres, la participation de l'État au budget des communes. Dans un contexte financier incertain, il était plus que nécessaire que l'ensemble de la population joue le jeu. Et cela a été le cas !

Merci à vous, merci aux 8 agents recenseurs pour leur investissement et leur dynamisme et merci à la coordinatrice du recensement. Sans eux rien n'aurait été possible. ■

LES DÉMARCHES À L'ÉTAT CIVIL

Voici les démarches que vous pouvez faire à Lans : déclaration de naissance ou reconnaissance d'un enfant, déclaration de décès, demande de mariage ou de PACS, duplicata du livret de famille ou copie d'acte d'état civil et légalisation de signature. Pour la carte d'identité ou le passeport, il faut vous rendre à la mairie de Villard de Lans.

♦ *Retrouvez toutes les infos :*
www.mairie-lansenvercors.fr/fr/mon-quotidien/mes-demarches/etat-civil/ ■



©GBLM

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES

Naël CHARLIQUART NICOLLAUD, Nil LALAUZE,
Noé CLÉMOT, Louison WAGON,
Paul WEISENBERGER BECKERT, Loup MUSSET,
Léandre PEREZ, Édouard Manuel BOSCH,
Ellie ADRIENS CADET, Tilio ELDIN,
Thalia BOBIN RASENDRA, Izalia FLEURY,
Ezio PEIGNEUX DUTHY, Salim BREMOND VATILLIEUX,
Émilie GERVASONI, Félix MARECHAL,
Ronan CLÉMENT ARROYO

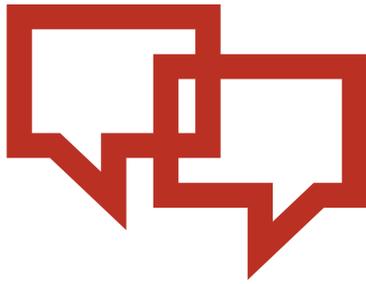
MARIAGES

Lola MALLEIN et Grégory PAPAS
Julie PELCENER et William SMITHWHITE
Eva SAINT-AMAN et Baptiste MOREAU
Amandine JALLIFFIER-VERNE et Steeve APRAHMIAN
Julie KNECHT et Simon COMIN
Laetitia CAZAUX et Nicolas TULLOUE
Mathilde CHASTEL et Romain DOUZON
Salomé MALEVERGNE et David VILAIN
Christelle IDELON et Baptiste CAMUS
Lucie DEWAM et Samy LEVEQUE
Fabienne PAUMATHIOD et Laurent OUTTIER
Victoria THORNTON et Antoine VIROLLEAU
Caroline CHEVALIER et Julien FERREYRE

DÉCÈS

Yves PERRET, Jean-Pierre RAUD, Marie-Ange FAYOLLAT née MERCADIEL,
Colette RAVIX née GIRARD, Yves MAROQUIN, Jean REYMOND,
Isabelle MANCEAU née TUGAULT, Bernadette ANDRIQUE née JARRY,
Sébastien BIGILLON, Gilles CHEVALLIER, Hélène GEORGY née ROBERT,
Christiane RAVIX née PEREIRA LEITE, Michel HUDRY, André ROLLAND,
Carmelo CUZZOCREA, Jacques DAUTELLE,
Monique FONTARIVE née DELORT,
Yvonne IDELON née COING

Listes non exhaustives, réalisées en fonction des autorisations préalablement accordées par les ayants droit. ■



LA MAJORITÉ

Dans un contexte de grande incertitude sur le financement des collectivités locales, le budget 2025 est le résultat d'une analyse approfondie et d'une planification rigoureuse. Il a été élaboré de manière transparente et participative avec l'aide des services, de façon à garantir une stabilité financière et la réalisation de nos objectifs.

Et parmi ces objectifs, le projet phare du mandat : la rénovation de l'école. Ce projet répond directement aux cibles décrites dans les zones d'accélération des énergies renouvelables, dites ZAEnR, qui ont vocation à accélérer leur développement. C'est un projet qui a pu voir le jour grâce au partenariat solide et à l'engagement de nos partenaires, le Département et la Région.

Malgré les attermolements liés à une maîtrise d'œuvre défectueuse, le projet démarre.

Il consistera à réduire les consommations énergétiques du bâtiment par la reprise de la couverture et la pose de panneaux solaires et par une isolation extérieure. L'ambition du projet est aussi l'occasion de requalifier des espaces intérieurs : réalisation d'espaces associatifs, création d'un logement d'urgence et redéploiement des activités connexes à l'éducation nationale, comme un bureau pour la psychologue scolaire et le RASED le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté.

Les premiers travaux démarreront avant l'été 2025. Au-delà des économies d'énergie, cette rénovation est un projet ambitieux, un investissement dans l'avenir de nos élèves pour encourager et adopter des comportements écoresponsables.

LA MINORITÉ

Les collectivités locales subissent les conséquences d'un contexte national extrêmement confus notamment sur le plan financier. Depuis longtemps nous n'avons pas connu une telle tension sur les différents budgets de notre commune.

Budget bois et forêts :

Une situation de plus en plus difficile d'un point de vue économique avec des volumes de bois vendus en régression et des prix en berne. Un contexte sanitaire inquiétant qui conduit à une campagne d'arbres dépérissant et induit des plantations en enrichissement avec un reste à charge financier pour la commune. Un budget qui dégagait autrefois des excédents pour le budget principal s'oriente pour l'avenir vers des déficits.

Budget Principal :

Des charges qui augmentent fortement par rapport aux recettes, alors même qu'au moment de la construction du budget nos dotations provenant de l'État sont inconnues et très certainement en régression. Cela a pour conséquence de générer une baisse significative du résultat de fonctionnement et interroge sur la politique d'investissement pour l'avenir.

Montagnes de Lans :

Il est aujourd'hui nécessaire de réformer les montages juridiques et fiscaux qui s'avèrent pénalisants depuis la création de la nouvelle structure en 2020. Dans un contexte de changement climatique, si on veut pérenniser cette structure viable qui joue un rôle important dans l'économie locale, il est nécessaire de revoir de quelle manière la commune peut soutenir la station.

Notre groupe minoritaire sera très attentif et vigilant sur les dispositions prises par la majorité quant à ces trois budgets.

INFOS PRATIQUES



◇ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors
Horaires d'ouverture :
• Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr

◇ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h

◇ SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit en mairie sur rendez-vous uniquement :
• Lundi de 9h à 12h (au téléphone à partir de 8h30) et de 14h à 16h
• Mardi de 8h à 12h

**Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie :
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr**

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication : Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction : Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Photo de couverture : ©Nacho Grez

Maquette : Guillaume Véfour.

Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors.

Impression : Numéricopie, ZAE Les

Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans

Imprimé en 1350 exemplaires sur papier certifié PEFC.

Distribué par Aquimédia.

Cet exemplaire ne peut être vendu.

Ne pas jeter sur la voie publique.



PEFC



FESTIVAL
VOYAGES EN SCÈNE

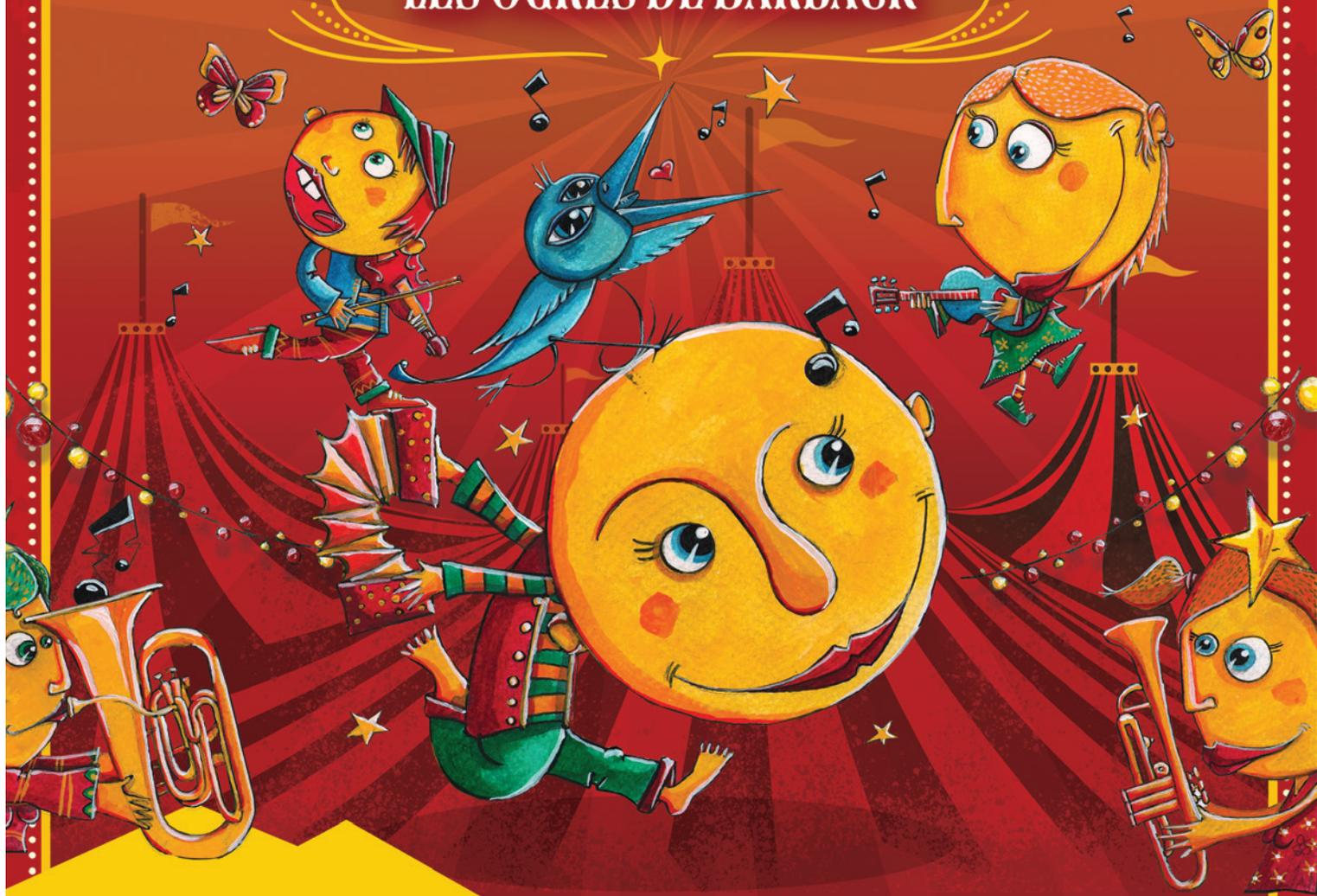
Vendredi
16 mai
20h

Samedi
17 mai
15h & 20h

Dimanche
18 mai
11h & 16h30

PITTOCHA

LES OGRES DE BARBACK



ILLUSTRATIONS - ÉRIC FLEURY - CONCEPTION GRAPHIQUE - LIONEL LE GUEN

LE CAIRN

LE CENTRE CULTUREL DE LANS EN VERCORS

TARIFS > DE 19€ À 25€

INFOS > 04 76 95 42 62 | RESA > lecairn-lansenvercors.fr |  

GRANDE MATINÉE éco-citoyenne

SAMEDI 10 MAI
PLACE DE LA MAIRIE

9H
15H

LANS-EN-VERCORS

Ramassage des déchets
Eco-village avec animations tous publics
Vide-grenier

